

Bilan d'activité annuel 2019



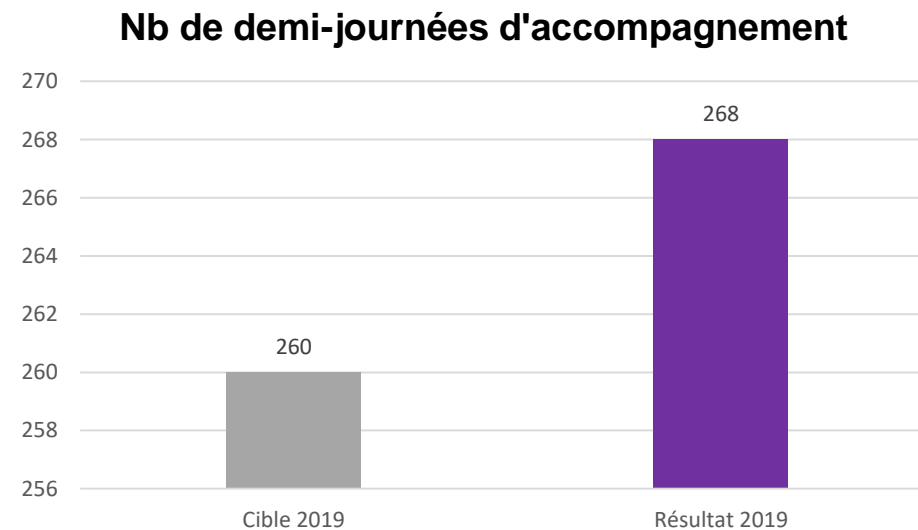
Sommaire

- ✓ **Résultats d'activité du service Diagnostic Action**
- ✓ **Résultats d'activité du dispositif Emploi Accompagné**
- ✓ **Résultats d'activité de la Mobilisation du Monde Economique et Social**

Service DIAGNOSTIC / ACTION

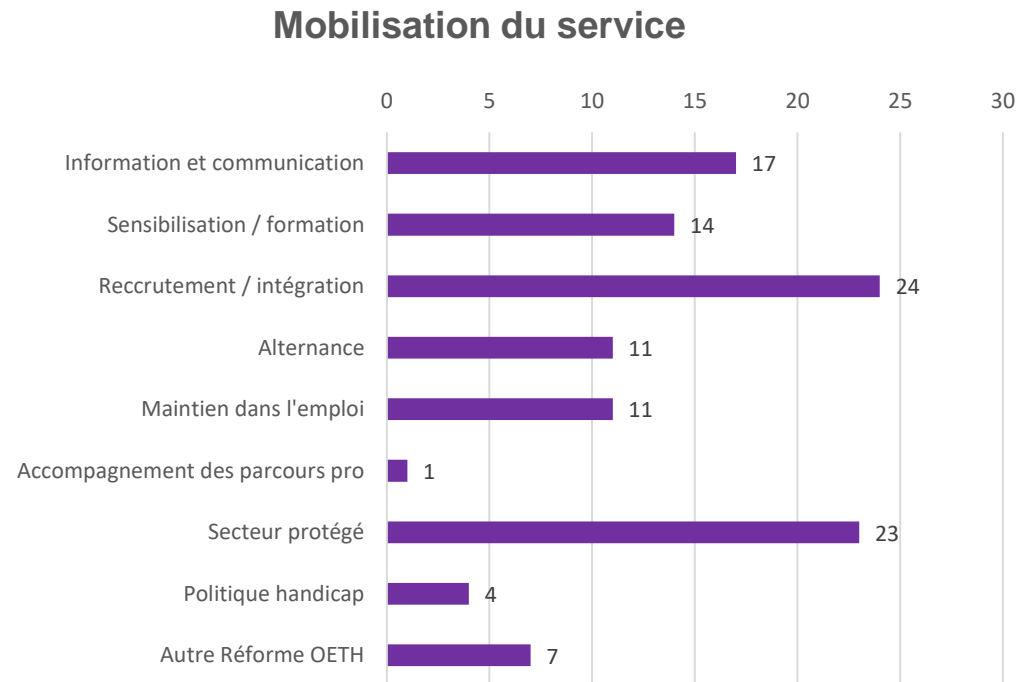
Le Diagnostic Action est une prestation mobilisable dans le cadre du service d'accompagnement conseil délivré par l'Agefiph auprès des entreprises.

Il permet à l'entreprise de bénéficier d'un plan d'action personnalisé et réaliste lui permettant de construire, avec plus d'efficacité, une politique d'emploi en faveur des personnes handicapées.



Service DIAGNOSTIC / ACTION

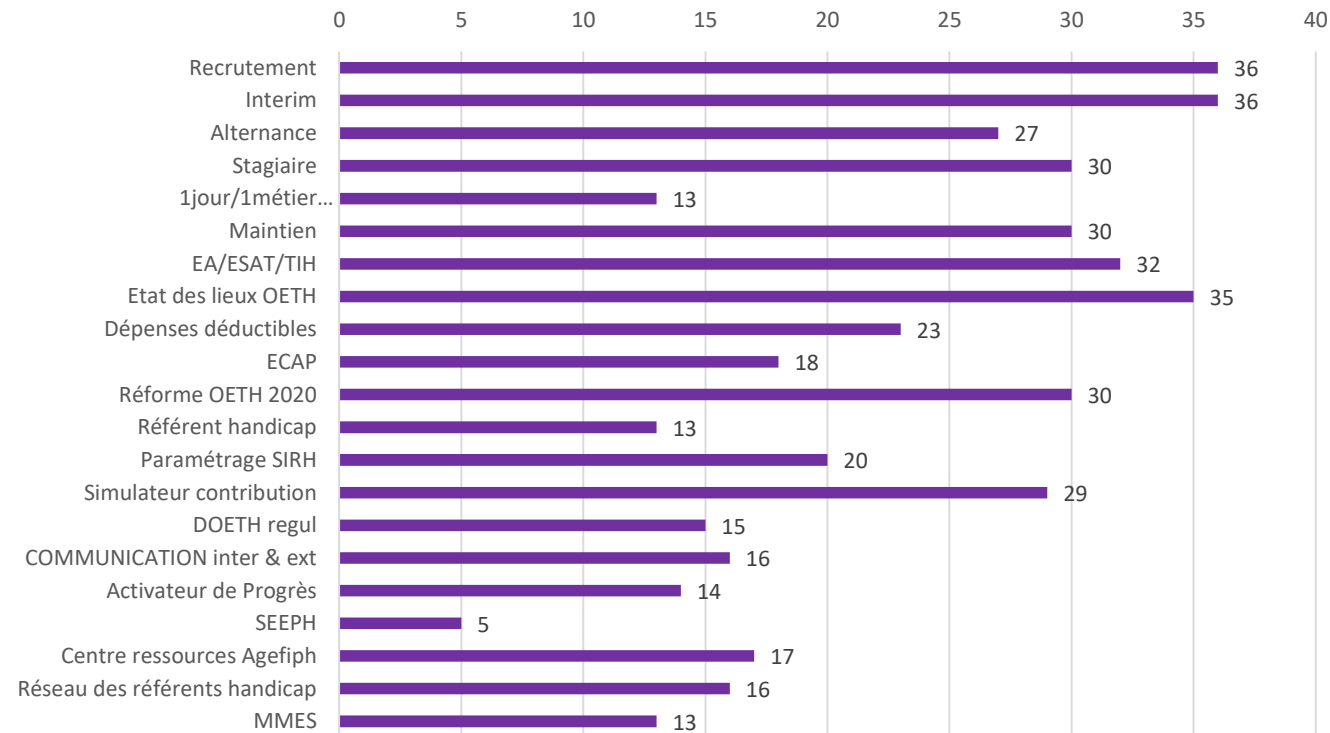
112 mobilisations du service réparties comme suit :



Service DIAGNOSTIC / ACTION

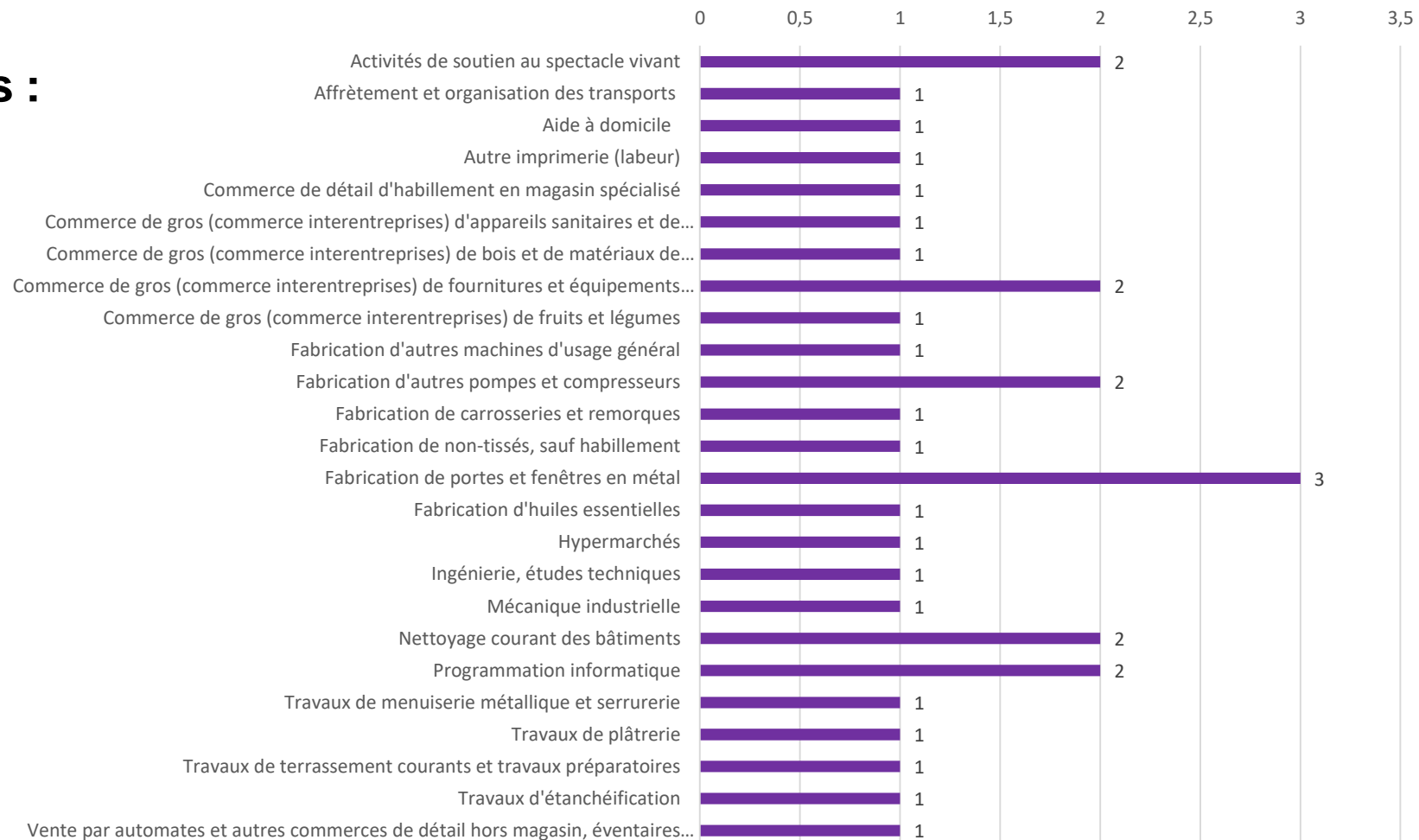
468 préconisations à l'issue du diagnostic réparties comme suit :

Préconisations à l'issue du diagnostic



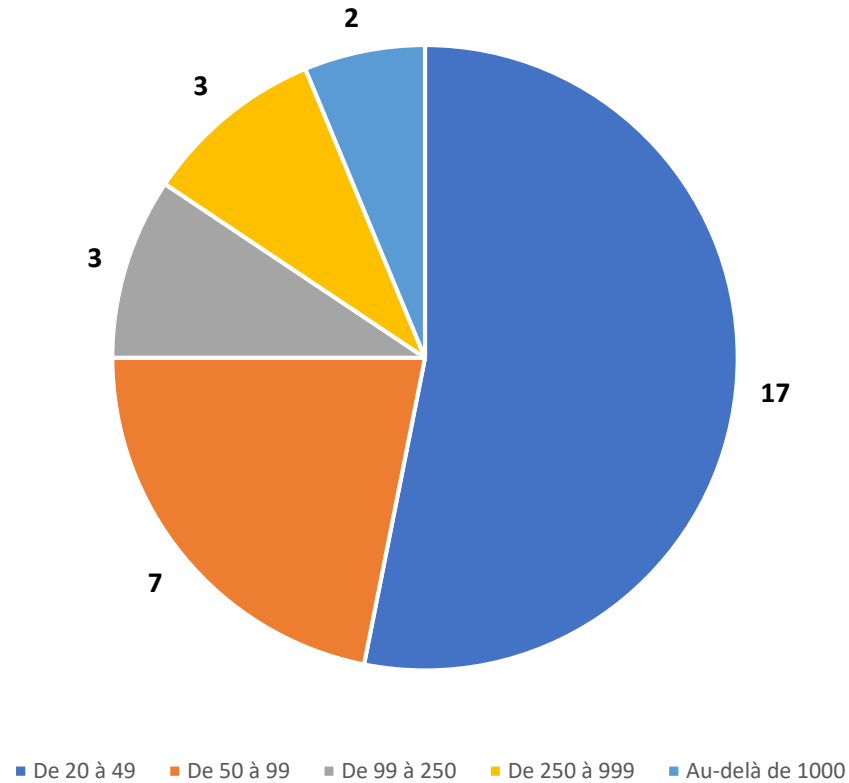
Service DIAGNOSTIC / ACTION

Typologie des entreprises : (par secteur d'activité)



Service DIAGNOSTIC / ACTION

Effectif d'assujettissement des établissements :



Dispositif EMPLOI ACCOMPAGNE

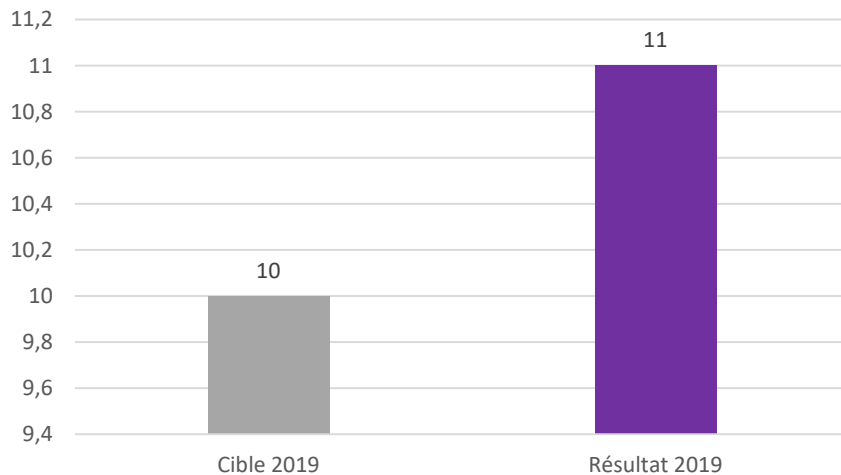
Le dispositif Emploi Accompagné à destination des personnes handicapées souffrant de troubles autistiques (département du Bas-Rhin) permet l'insertion des travailleurs en situation de handicap, d'accéder et de se maintenir dans l'emploi rémunéré sur le marché du travail.

Il comporte :

- Un accompagnement médico-social et un soutien à l'insertion professionnelle du travailleur handicapé ;
- Un soutien et un accompagnement de l'employeur qu'il soit public ou privé.

Dispositif EMPLOI ACCOMPAGNE

Nb de parcours actifs



Sur les 11 parcours actifs :

- 9 personnes sont en emploi dont :
 - 5 en entreprises adaptées
 - 2 en entreprises privées
 - 1 dans la fonction publique hospitalière
 - 1 en entreprise d'insertion
- 1 personne est en formation
- 1 personne est en élaboration de projet

Mobilisation du Monde Economique et Social

Les actions de mobilisation du monde économique et social interviennent en complémentarité de l'offre de conseil et d'accompagnement des entreprises.

Tous les employeurs de droit privé, dont ceux de l'économie sociale et solidaire ou de l'insertion par l'activité économique peuvent bénéficier d'une action d'information et de sensibilisation, quel que soit l'effectif, le secteur d'activité, l'implantation géographique, le taux d'emploi, ... Une attention particulière sera apportée aux TPE-PME.

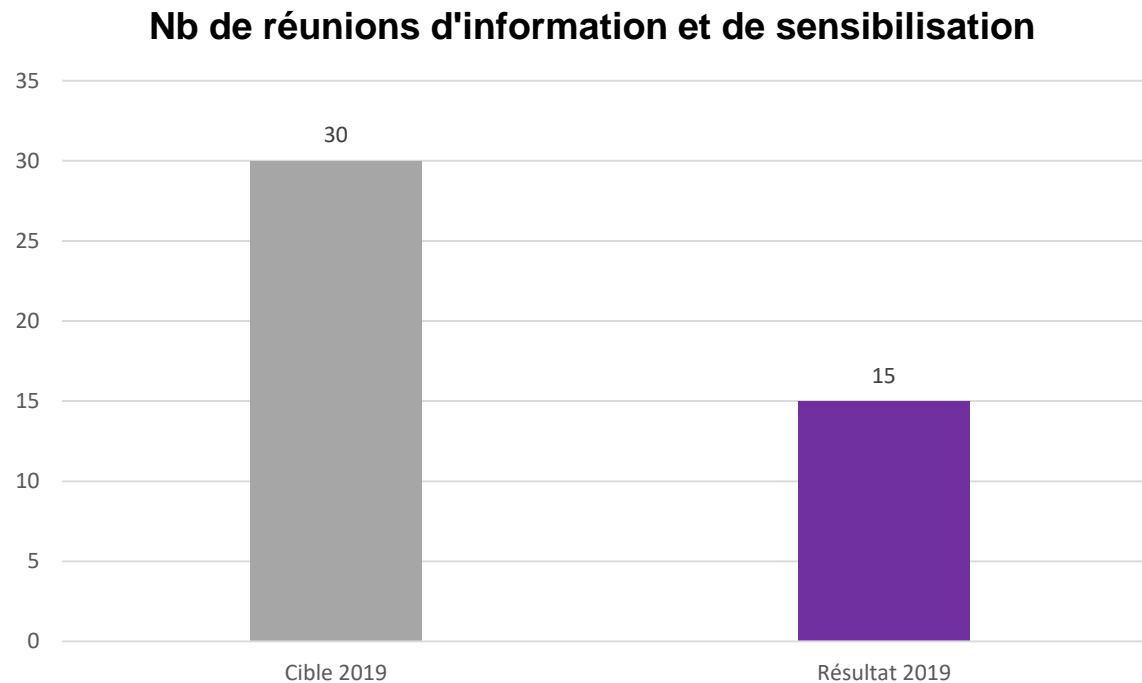
Il en est de même pour les entreprises par leur représentation, les fédérations, les branches professionnelles, les consulaires, les clubs, OPCA/Opacif, vecteurs d'information auprès des entreprises.

Mobilisation du Monde Economique et Social

Ces actions d'information et de sensibilisation visent à développer une vision transverse et intégrée du handicap favorisant les initiatives d'insertion professionnelle et de maintien dans l'emploi des personnes handicapées :

- Connaître les principales dispositions législatives et réglementaires en matière d'insertion et de formation des personnes en situation de handicap ;
- Comprendre la notion de handicap et identifier les situations de handicap ;
- Repérer les acteurs du handicap ;
- Intégrer les notions de bases pour favoriser l'intégration de personnes handicapées.

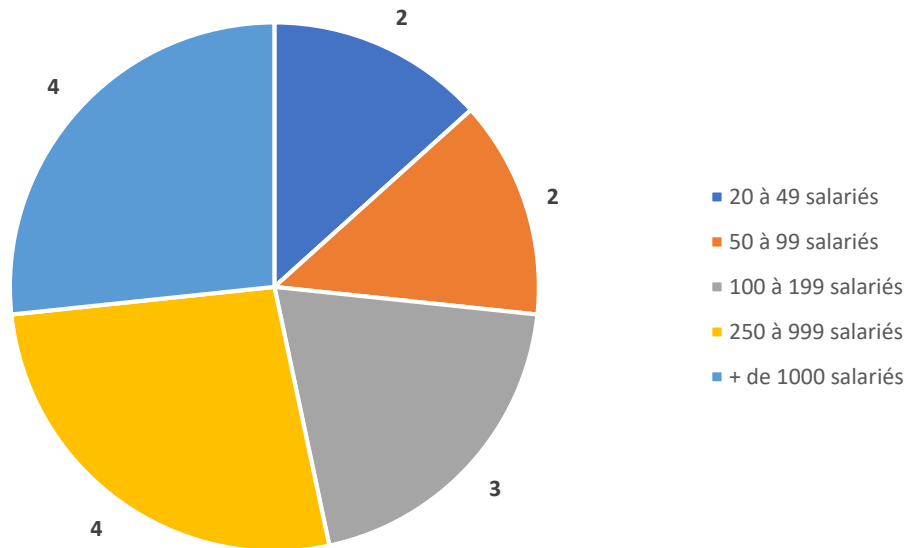
Mobilisation du Monde Economique et Social



Mobilisation du Monde Economique et Social

Les réunions d'informations et de sensibilisation auprès des employeurs :

Répartition par taille d'employeur



Répartition par secteur d'activité

